



## Professeur Philippe PAROLA

### Chef du Service d'Hospitalisation Post-Urgence et des Maladies Infectieuses Aigües

UF 8170 du Pôle Maladies Infectieuses de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille

RPPS : 10003427084 - F.I.N.E.S.S. 13078604-9

### Directeur de l'UMR 257 Vecteurs – Infections Tropicales et Méditerranéennes (VITROME)

Marseille - Dakar - Alger [www.vitrome.fr](http://www.vitrome.fr)

Le 18 /06/2021

## Candidature aux élections des membres du CMIT

### Chers Collègues,

Je suis très heureux de me porter candidat comme membres du CA du CMIT. Après avoir été membre élu de la sous-section de notre CNU 45-03, je serais très heureux mettre mon expérience au profit des activités du CMIT. J'ai régulièrement participé aux débats qui ont agité le CMIT cette dernière année mais pour celles et ceux qui me connaissent moins, mon CV court technique est visible à : <https://www.mediterranee-infection.com/wp-content/uploads/2021/04/CVshortPhPavecPubliJan2021FR.pdf>

Les objectifs de ma candidature sont de développer les axes suivants, à travers les différents outils du CMIT :

- Développer le background microbiologique des infectiologues, qui reste insuffisant,
- Favoriser les actions communes avec les membres des autres sous-sections universitaires de la 45,
- Travailler aux créations de pôle technologiques de haut niveau, à travers le pays, de type DHU voire IHU là où cela serait possible, en lien avec les autorités du pays,
- Développer les actions de recherche observationnelles basées sur le suivi de cohortes et utilisant les outils les plus modernes de la biologie,
- Assurer une transparence concernant les liens d'intérêts des membres du CMIT avec l'industrie pharmaceutique, sans se limiter aux conflits d'intérêt éventuels, afin de faciliter la transparence dans leurs activités au bénéfice du collège,
- Ne lier aucune action du CMIT à des subventions de l'industrie pharmaceutique,
- Favoriser les liens avec les universités et unités de recherche au sud, et encourager l'option « médecine tropicale » de la sous-section,
- Proposer le non-cumul des fonctions entre celle de membre du CA CMIT et celle du CNU,
- Poursuivre l'effort qui a été fait pour que les enseignements, séminaires et interventions labélisés par le CMIT, soient confiés à des experts reconnus au sein de la discipline,
- Proposer dans les statuts du CMIT, une charte de déontologie de comportement dans les débats et les échanges, sans entraver la controverse scientifique et la liberté d'expression des universitaires,
- Faire valider de façon transparente par l'ensemble du collège, les communiqués publics du CMIT.

Avec mes confraternelles salutations

**Philippe PAROLA**